

D.E.I.S.

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

PLAQUETTE D'INFORMATION

- 7 décembre 2009 -

FINALITE

Les organisations ont des besoins accrus de compétences sur des profils de cadres managers et de cadres développeurs pour faire face aux transformations sociales, à la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociale et à l'action sociale et médico-sociale, aux exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux usagers, et cela en prenant en compte le contexte européen.

La formation préparatoire au DEIS vise au développement des compétences des professionnels sur trois domaines,

- la production de connaissances,
- la conception et la conduite d'actions,
- la communication et les ressources humaines,

et les prépare ainsi à occuper des fonctions qui s'articulent autour de l'expertise et du conseil, de la conception et du développement, de l'évaluation.

Ces compétences sont également transférables dans le champ de la formation.

PUBLIC CONCERNE

Les candidats doivent répondre à l'un des critères suivants :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau II, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I ;
- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau III et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'Etat ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau II et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;

- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce diplôme vise à la fois

- le perfectionnement de ceux dont la fonction d'encadrement nécessite de solides compétences analytiques et méthodologiques pour concevoir l'action et l'organiser,
- la qualification de ceux qui postulent à des responsabilités engageant l'orientation et la décision, relatives à leur mission, dans une perspective de développement.

Les objectifs de formation sont donc :

- renforcer et articuler les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires,
- analyser et problématiser des questions sociales en s'appuyant sur les différentes politiques publiques
- proposer et conduire des programmes ou des projets complexes en interrogeant les politiques et les actions engagées et en s'appuyant sur des démarches de coproduction, à l'interne comme à l'externe des organisations.

PROGRAMME

- Durée 3 ans
- 700 heures de formation théorique, dont 400 heures en concomitance avec des unités d'enseignement du "Master Administration Economique et Sociale - spécialité Administration et expertise socio-économique"
- 175 heures de formation pratique (stages).

Les textes réglementaires permettent des allègements de formation et des dispenses de certification sur demande du candidat, au regard de ses titres et de son expérience.

CONTENUS DE FORMATION

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	CERTIFICATION
DF1. Production de connaissances (300 heures)	UF1.1 Outils conceptuels d'analyse des organisations ; des territoires et des populations, des politiques sociales et économiques. UF1.2 Langues, cultures et civilisations. UF1.3 Démarches de recherche en sciences humaines et sociales : stratégies et éthique de la recherche, de l'intervention et de l'expertise.	Epreuve en session finale d'examen : Un mémoire individuel, de 90 à 120 pages hors annexes, soutenu devant un jury organisé par les services de l'Etat.

DF2. Conception et conduite d'actions (250 heures) + étude de terrain collective (175 heures sur site)	UF2.1 Politiques sociales UF2.2 Epistémologie : fondements et critiques des théories et méthodes d'intervention sociale. UF2.3 Ingénierie : stratégies et méthodes, acteurs, dispositifs et programmes, objectifs, démarches et évaluation, démarches prospectives. UF2.4 Etude de terrain dans le cadre d'une proposition formulée par une organisation.	Epreuve en cours de formation : un rapport collectif réalisé à partir de l'étude de terrain, qui donne lieu à une soutenance et sert de support à la certification.
DF3. Communication ressources humaines (150 heures)	UF3.1 Gestion et dynamiques des ressources humaines UF3.2 Information et communication, méthodes de recherche, d'analyse et d'organisation de l'information ;	Epreuve en cours de formation : un article de 4 à 5 pages.

CHARGE DE TRAVAIL PREVISIONNEL

	1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	TOTAL
Cours et travaux dirigés	266	207 + 175 = 382	227	875
Dont enseignement à l'URCA	152	160	96	408
Travail personnel : <u>seuil estimé</u>	600	700	825	2125
TOTAL	866	1082	1052	3 000

LIEUX DE LA FORMATION

Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne
 8, rue Joliot-Curie - 51100 Reims

Université de Reims Champagne-Ardenne
 Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion
 57 bis Rue Pierre Taittinger - 51096 Reims Cedex

INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription à la formation préparatoire au DEIS sont à retirer au secrétariat pédagogique de l'IRTS auprès de Blandine JONOT (03.26.06.93.09) et à déposer au plus tard le 12 mars 2010.

PROCEDURE D'ADMISSION ET CALENDRIER

Les entretiens d'admission portant sur le dossier et le texte de présentation personnalisé de son parcours professionnel de 8 à 10 pages se dérouleront au cours du 2^{ème} trimestre 2010.

Coût : 120 euros

Ouverture de la formation : Septembre 2010.

ESTIMATION DES COUTS DE FORMATION

	1° année : 2010- 11	2° année 2011-12	3° année : 2012-13	Total
A régler à l'IRTS				
Droits d'inscription	238	245	252	735
Coût de formation	1 801	1 215	2 188	5 204
A régler à l'URCA (estimation ; devis définitif communiqué dès que possible et joint au dossier d'inscription)				
Coût de formation	2 401	2 592	1 603	6 596
Coût total de la formation				
Total	4 440	4 052	4 043	12 535

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES

Catherine TOURRILHES - IRTS Champagne-Ardenne

Gilles RASSELET - Université de Reims Champagne-Ardenne

CONTACTS

IRTS 8, rue Joliot-Curie - 51100 REIMS

Responsable de la formation DEIS : Catherine TOURRILHES (03.26.06.82.58)

e-mail : ctourrilhes@irts-ca.fr

Secrétariat : Blandine JONOT (03.26.06.93.09)

e-mail : bjonot@irts-ca.fr